
Affaire « Idriss Diallo et Salif Bictogo en justice »: Tentative d'escroquerie dévoilée



Dans un récent article publié sur la page Facebook Sportmania, des allégations graves ont été formulées à l'encontre du président de la Fédération ivoirienne de football, Idriss Diallo, et du patron de la Ligue professionnelle de football, Salif Bictogo. Cependant, une analyse plus

approfondie révèle une tentative d'escroquerie orchestrée par des maîtres chanteurs, loin des sphères du football.

L'auteur, qui a choisi de rester anonyme, avance des accusations telles que faux et usage de faux, spoliation des actions d'un couple ivoirien, et utilisation frauduleuse d'un permis d'exploitation par une société constituée illégalement. Cependant, il est crucial de noter que ces allégations ne sont étayées par aucun élément de preuve concret.

Le report de la première comparution, initialement prévue le 14 décembre 2023, souligne déjà une certaine opacité entourant cette affaire. Les protagonistes, Idriss Diallo et Salif Bictogo, comparaitront désormais le 21 décembre prochain, accompagnés de Mamadou Bamba, patron d'une société de téléphonie locale.

Il est essentiel de souligner que cette affaire, à laquelle l'auteur tente de donner une dimension publique, relève en réalité d'une procédure judiciaire privée, dépourvue de tout lien avec les fonctions officielles occupées par Diallo et Bictogo dans le football ivoirien. C'est une tentative manifeste de détourner l'attention du public en utilisant une plateforme sportive pour des motifs personnels.

Des sources proches du dossier indiquent clairement que les accusés ne reconnaissent aucune faute et attendent sereinement que la justice tranche l'affaire. En creusant davantage, il apparaît que ces allégations ont émergé dans le contexte d'une tentative d'escroquerie perpétrée par des maîtres chanteurs.

Depuis plus de six mois, ces individus mal intentionnés prétendent détenir des informations compromettantes sur les deux chefs d'entreprise, cherchant à monnayer leur silence contre des sommes d'argent. Ainsi, cette affaire s'inscrit davantage dans le registre de la malveillance et de l'extorsion plutôt que dans celui des méfaits professionnels liés au football.

Il est impératif de séparer les faits réels de cette tentative d'escroquerie de la scène publique du football ivoirien. Les chefs d'entreprise impliqués affirment n'avoir rien à se reprocher et attendent une résolution impartiale de la part de la justice, écartant ainsi toute connexion entre cette affaire et leurs responsabilités dans le domaine sportif.

